

Manuel à l'intention des parents
2005 – 2006

Ce que mon enfant apprend à l'école





Alberta Education

On peut consulter ce document et plusieurs autres à notre site Web :
http://www.education.gov.ab.ca/French. Cliquez sur « Parents ».

Cette publication est en vente au :
Learning Resources Centre
12360, 142e Rue
Edmonton, Alberta, Canada, T5L 4X9
Téléphone : 780–427–2767
(En Alberta, composez le 310-0000 pour faire un appel sans frais d'interurbain.)
Téléc. : 780–422–9750
Internet : **http://www.lrc.education.gov.ab.ca**

Voici les coordonnées des directions signalées dans ce document :

Direction de l'éducation française
Tél. : (780) 427-2940
Téléc. : (780) 422-1947
Courriel : def@education.gov.ab.ca

Aboriginal Services Branch
Tél. : (780) 415-9300
Téléc. : (780) 415-9306
Courriel : asb@gov.ab.ca

Curriculum Branch
Tél. : (780) 427-2984
Téléc. : (780) 422-3745
Courriel : curric.contact@education.gov.ab.ca

Learner Assessment Branch
Tél. : (780) 427-0010
Téléc. : (780) 422-4200
Courriel : assess.contact@education.gov.ab.ca

Learning and Teaching Resources Branch
Tél. : (780) 427-2984
Téléc. : (780) 422-0576
Courriel : curric.contact@education.gov.ab.ca

Learning Technologies Branch
Tél. : (780) 674-5350
Téléc. : (780) 674–6561
Courriel : ltbgeneral@gov.ab.ca

- **Pour tout renseignement au sujet de LearnAlberta.ca**
  Tél. : (780) 415-8528
  Téléc. : (780) 422-9157
  Courriel :
  LearnAlberta.Contact@education.gov.ab.ca

Special Programs Branch
Tél. : (780) 427-6326
Téléc. : (780) 422-2039
Courriel : SpecialEd@education.gov.ab.ca

ISSN 1489-811X

Ce que mon enfant apprend à l'école

7e année

Manuel à l'intention des parents
2005 - 2006

Le manuel *Ce que mon enfant apprend à l'école* se veut une source d'information destinée aux parents. Il présente le programme d'études de la 7e année et comprend ce qui suit :

- des résultats d'apprentissage choisis pour chaque matière, tirés du programme d'études provincial;
- des liens au site Web d'Alberta Education, permettant d'obtenir davantage de renseignements;
- des renseignements sur l'exploration de carrières et la planification en vue du secondaire 2e cycle;
- une fiche pour nous faire part de vos commentaires.

Table des matières

Remarque. – Dans cette publication, les termes de genre masculin utilisés pour désigner des personnes englobent à la fois les femmes et les hommes. Ils sont utilisés uniquement dans le but d'alléger le texte et ne visent aucune discrimination.

Message du ministre d'Alberta Education

En tant qu'ancien enseignant, je sais, par expérience personnelle, que la communauté doit participer à l'éducation d'un enfant et que les parents représentent un élément essentiel de l'équipe responsable de cette éducation. Quand vous aidez votre enfant à bien réussir à l'école, vous lui préparez un brillant avenir, tant à l'école que plus tard, dans la vie.

Le ministère de l'Éducation a préparé, à votre intention, la série de livrets : *Ce que mon enfant à l'école*, pour vous aider à appuyer l'apprentissage de votre enfant. Cette série de livrets renferme des renseignements au sujet de ce que votre enfant apprendra cette année et présente les objectifs éducatifs de ce niveau scolaire.

Notre système d'éducation est conçu pour aider les élèves à réaliser leur plein potentiel. En cette année où nous célébrons le centenaire de l'Alberta, nous pouvons tous être fiers que notre système d'éducation occupe les premiers rangs au niveau mondial. Nos élèves obtiennent des résultats remarquables aux évaluations nationales et internationales, une réalisation qui repose sur les efforts communs de plusieurs intervenants : les élèves, les parents, les enseignants et la communauté éducative.

Je vous encourage à lire ce livret attentivement et d'aborder toute question que vous pourriez avoir avec l'enseignante ou l'enseignant de votre enfant.

Le Ministre de l'Éducation et
Leader parlementaire adjoint,

Gene Zwozdesky

Gene Zwozdesky

Renseignements à l'intention des parents

Introduction

Les liens aux sites Web indiqués dans ce manuel permettent aux parents d'obtenir de plus amples renseignements.

L'apprentissage de votre enfant se fait dans des milieux variés : chez vous, à l'école et dans votre communauté. Ensemble, avec le personnel enseignant et les membres de la communauté, vous favorisez cet apprentissage.

Lorsque vous êtes informé de ce que votre enfant apprend à l'école, vous êtes alors mieux en mesure de l'aider à apprendre à la maison. La série, *Ce que mon enfant apprend à l'école*, veut vous aider à participer à l'éducation de votre enfant en favorisant une meilleure compréhension de ce qu'il ou elle doit apprendre.

L'apprentissage en Alberta

Les écoles fournissent aux élèves un programme scolaire varié qui les aide à :

- acquérir des connaissances, des habiletés et des attitudes dans une variété de matières;
- faire preuve d'habiletés de réflexion critique et créative en matière de résolution de problèmes et de prise de décisions;
- faire preuve de compétence en matière des technologies de l'information;
- savoir comment apprendre et travailler de manière autonome et en équipe;
- développer des caractéristiques personnelles désirables et l'aptitude à prendre des décisions respectant les règles d'éthique;
- faire preuve d'initiative, de leadership, de souplesse et de persévérance;
- vouloir apprendre pendant toute la vie et se rendre compte qu'il s'agit là d'un besoin.

Les écoles préparent également les élèves à contribuer à la société par l'intermédiaire de leurs communautés, de leur milieu de travail et (ou) de leurs études postsecondaires.

Il incombe aux enseignants de prendre un certain nombre de décisions lorsque vient le temps de planifier leur enseignement. Tout groupe d'élèves présente une gamme de différences individuelles. En s'appuyant sur les résultats d'apprentissage présentés dans les programmes d'études, les enseignants satisfont aux besoins et aux intérêts de leurs élèves, et établissent des liens entre les diverses matières.

Les enseignants choisissent les ressources, l'équipement et le matériel pouvant aider les élèves à atteindre les résultats d'apprentissage. Les méthodes d'enseignement et les horaires peuvent varier d'une école ainsi que d'une classe à l'autre, ce qui permet de répondre aux besoins d'apprentissage variés des élèves.

http://www.lrc.learning.gov.ab.ca

Pour sa part, Alberta Education vient en aide aux enseignants en choisissant les meilleures ressources possibles, notamment des manuels, des vidéocassettes et des logiciels, et ce, pour toutes les matières. Lorsque le ministère autorise une ressource, cela signifie qu'elle respecte des normes élevées et peut aider les élèves à réaliser les résultats d'apprentissage. Cela n'empêche toutefois pas les enseignants de choisir d'autres ressources, pourvu qu'elles ne vont pas à l'encontre de la politique du conseil scolaire.

Les ressources autorisées sont vendues par le Learning Resources Centre (LRC).

L'éducation en français langue première

L'éducation en français langue première est aussi appelée « éducation francophone ». Elle assure aux élèves une éducation de qualité en français, dans le cadre de la culture et de la communauté francophones.

L'éducation en français langue première s'adresse aux élèves de parents francophones qui désirent développer et maintenir chez leur enfant la langue française comme langue première. Généralement, ces parents veulent aussi que leur enfant développe une identité et une culture françaises.

http://www.education.gov.ab.ca/french/m_12/affirmer/CadreFR.pdf

L'éducation en français langue première poursuit l'excellence dans la formation de personnes fières de leur identité, de personnes capables de vivre et de travailler dans le monde du 21e siècle.

L'efficacité de l'éducation en français langue première peut se mesurer selon les résultats suivants :

- les élèves s'identifient et s'intègrent à la langue, à la culture et à la communauté francophones;
- les élèves acquièrent les connaissances, développent les habiletés et adoptent les attitudes prescrites dans les programmes d'études d'Alberta Education;
- les élèves acquièrent une connaissance approfondie de l'anglais;
- les élèves et la communauté trouvent dans l'éducation en français langue première un foyer de langue, d'identité et de culture françaises.

La Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA), en partenariat avec le ministère de l'Éducation, a élaboré un guide à l'intention des parents pour l'accompagnement de leur enfant dans son éducation en français langue première. *Tu peux compter sur moi* comprend environ 200 pages de pistes, d'illustrations, de témoignages de jeunes et de parents, de renseignements au sujet des services en français ainsi que des références à des ouvrages pertinents.

La FPFA a publié, à l'été 2002, une ressource des plus utiles et attendues pour les parents de foyers exogames : *I'm with you! Exogamous families' guide to the world of francophone education*. Les parents francophones et non francophones y trouveront des réponses à leurs interrogations et des renseignements pertinents pour les éclairer

et les inspirer dans l'accompagnement de leur(s) enfant(s) fréquentant une école francophone.

www.francalta.ab.ca/fpfa

Il est possible d'acheter ces deux documents auprès de :

Fédération des parents francophones
8627, rue Marie-Anne Gaboury, Bureau 203
Edmonton, Canada T6C 3N1
Tél. : (780) 468-6934
Téléc. : (780) 469-4799
Courriel : fpfa@francalta.ab.ca

L'enseignement de la langue

En Alberta, l'école francophone accueille une clientèle reflétant une diversité linguistique et culturelle. Cette diversité représente le plus grand défi de l'école francophone puisque celle-ci cherche à amener chaque enfant qui la fréquente à maîtriser la langue française d'une part, et à construire son identité d'autre part.

La première priorité de l'école francophone est l'établissement d'une base solide en français chez les élèves, base sur laquelle ils pourront construire leurs savoirs et développer leur appartenance à la communauté francophone. Une fois que les élèves ont acquis une base solide en français, et que cette langue est devenue leur outil de pensée, on introduit alors l'enseignement formel de l'anglais, dans le but d'aider les élèves à atteindre un très haut niveau de bilinguisme.

Pour aider votre enfant

Voici quelques conseils importants qui vous aideront à favoriser l'apprentissage chez votre enfant.

- Soyez positifs et encourageants par rapport à son apprentissage. Cela l'aidera à se sentir en confiance et à percevoir sa réussite avec enthousiasme.
- Parlez-lui du travail qu'il fait à l'école et aidez-le à faire ses devoirs.
- Aidez votre enfant à se fixer des objectifs réalistes, puis à discuter de ses progrès de manière encourageante.
- Établissez des liens entre son travail scolaire et la vie de tous les jours. Saisissez ces occasions pour faire de la résolution de problèmes en parlant de situations de tous les jours.
- Restez en communication avec ses enseignants pour être au courant non seulement de ses progrès, mais aussi de ses préoccupations, de ses réussites et de ses réalisations.

Les ressources dont il est question ci-dessous sont susceptibles de vous aider. Vérifiez si elles se trouvent à l'école de votre enfant.

http://www.lrc.education.gov.ab.ca/scripts/cgiip.exe/resources/item.htm?item-no=415530

- *La réussite scolaire de votre enfant* — Cette ressource renferme des conseils et des stratégies qui vous permettent d'aider vos enfants, de la 1re à la 9e année, par rapport aux domaines suivants : lecture, écriture, orthographe, mathématiques, projets, examens et devoirs. Il est possible d'acheter cette ressource auprès du Learning Resources Centre. Le numéro de commande est 415530.

http://www.lrc.education.gov.ab.ca/pro/resources/item.htm?item-no=477019

- *Mieux réussir à l'école* est une ressource pour les élèves du secondaire premier et deuxième cycles qui veulent devenir de meilleurs apprenants. Elle leur offre des idées pratiques pour obtenir de meilleurs résultats à l'école. Il est possible d'acheter cette ressource auprès du Learning Resources Centre. Le numéro de commande est 477019.

http://www.learnalberta.ca

- Site Web ***LearnAlberta.ca*** — Ressources multimédias d'apprentissage en ligne se rapportant directement aux programmes d'études de l'Alberta.

www.2learn.ca/toile2/2LearnFran.html

- Site Web ***TELUS 2Learn*** — Créé grâce à un partenariat entre le secteur de l'éducation et le secteur des affaires, ce site offre toute une gamme de renseignements à l'intention du personnel enseignant, des élèves et des parents.

Conseils d'école

http://www.education.gov.ab.ca/french/m_12/franco/systeme/conseils.asp

http://www.francalta.ab.ca/fpfa/

Les écoles, les parents et les communautés jouent tous un rôle important dans le domaine de l'éducation. Grâce aux conseils d'école, les parents, les élèves, les enseignants et d'autres membres de la communauté ont l'occasion de participer à la prise de décisions en matière de politiques, de programmes et de services, de même que dans la répartition des fonds. Il incombe à chaque conseil d'école de déterminer son degré de participation, et ce, en fonction des besoins qui existent dans leur milieu. Pour en savoir plus à ce sujet, les parents peuvent communiquer avec leur école ou la Fédération des parents francophones de l'Alberta.

Activités de financement et frais scolaires

Les décisions en matière d'activités de financement incombent au conseil scolaire ou au directeur d'école, en consultation avec le conseil d'école, d'après les lignes directrices établies par le conseil scolaire. En septembre 2000, l'Alberta School Boards Association (ASBA) a élaboré des lignes directrices qu'elle a fournies aux conseils scolaires dans le but de les aider à formuler des politiques appropriées à l'échelle locale.

Frais scolaires

Un des principaux objectifs de ces lignes directrices consiste à faire en sorte que des frais scolaires ne soient pas prélevés pour les articles essentiels. La *School Act* permet de percevoir certains frais pour les programmes parallèles, le transport, les fournitures et le matériel qui sont fournis aux fins d'usage et de consommation personnels de l'élève. Cela peut comprendre des articles comme les calculatrices, la location de casiers, les agendas des élèves et les disquettes. Ces frais sont facturés selon le principe de récupération des coûts.

La ligne directrice de l'Alberta School Boards Association reconnaît qu'on doit s'abstenir de percevoir des frais de ceux qui ne peuvent pas les payer et qu'aucun élève ne doit être exclu en de telles circonstances.

Activités de financement

Selon ces lignes directrices, il ne faut pas organiser d'activités de financement pour payer des articles essentiels, comme les manuels scolaires. Certaines activités de financement sont justifiées pour des

éléments comme les uniformes de sport, les excursions et d'autres ressources complémentaires que le personnel et les parents désirent obtenir pour leurs écoles. La participation aux activités de financement est volontaire. Aucun élève ne peut être exclu d'un événement ou d'un programme parce que ses parents n'ont pas fait leur part.

Le choix d'écoles

Une des assises fondamentales du système d'éducation de l'Alberta est le choix. Quand arrive le moment de choisir une école, les parents et les élèves ont tout un éventail de choix : les écoles publiques, catholiques, francophones, privées et à charte. Ils ont également accès à des programmes uniques et innovateurs, y compris les écoles en ligne. D'autre part, les parents peuvent choisir l'enseignement à domicile.

Information au sujet des programmes

L'Alberta possède l'un des meilleurs systèmes d'éducation au monde grâce à son programme scolaire. Une des raisons de cet état de fait est un programme d'études centralisé de haute qualité qui identifie ce que les élèves doivent apprendre et être capables de faire, et ce, pour toutes les matières à tous les niveaux. Ce programme permet aux élèves de s'épanouir et de construire un avenir prometteur pour eux, pour leur famille et pour leur communauté.

Comment obtenir l'information nécessaire

Pour obtenir des renseignements sur le programme d'études et les ressources d'apprentissage, vous pouvez procéder de diverses façons :

- Communiquez avec les enseignants ou avec la direction d'école.

http://www.education.gov.ab.ca/french/m_12/parents/Manuel_parents/Manuels.asp

- Consultez les manuels, **Ce que mon enfant apprend à l'école**, qui renferment des résultats d'apprentissage choisis pour chaque matière, résultats tirés des programmes d'études de l'Alberta. Ces manuels vous fournissent une bonne vue d'ensemble de chaque niveau scolaire. Ce manuel fait partie d'une série de guides réalisés pour tous les niveaux, de la 1re année jusqu'au secondaire 2e cycle. Ils sont accessibles au site Web d'Alberta Education ou peuvent être achetés auprès du Learning Resources Centre (LRC).

http://www.education.gov.ab.ca/french/m_12/franco/default.asp

- Consultez les **Sommaires des programmes** afin d'obtenir un bref aperçu de chaque année scolaire. Ils sont accessibles au site Web d'Alberta Education.

http://www.education.gov.ab.ca/french/m_12/franco/default.asp

- En Alberta, le curriculum est présenté dans les **programmes d'études.** Ces documents, qui reçoivent l'autorisation du Ministre, renferment les résultats d'apprentissage de chaque matière, de la maternelle à la 12e année. On y explique la raison d'être d'une matière donnée, les résultats d'apprentissage pour les élèves et les démarches clés pour atteindre les connaissances, habiletés et attitudes exigées. Les autorités scolaires utilisent les programmes d'études pour s'assurer que les élèves satisfont aux normes provinciales de rendement. Toutefois, elles ont la liberté de décider des approches pédagogiques et de l'ordre de présentation des contenus. Ces programmes sont présentés au site Web d'Alberta Education ou peuvent être achetés auprès du LRC.

http://www.education.gov.ab.ca/lrdb

- Consultez la base de données des ressources autorisées au site Web d'Alberta Education. On y fait mention des **ressources autorisées pour les élèves et les enseignants de l'Alberta**, la plupart d'entre elles pouvant être achetées auprès du LRC.

http://www.education.gov.ab.ca

- Le **site Web d'Alberta Education** contient également des renseignements destinés aux parents, renseignements qui portent sur l'apprentissage, allant de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte.

Les contenus — Ce que les élèves doivent apprendre

Le curriculum de l'Alberta vise à :

- renfermer les connaissances, habiletés et attitudes clés dont les élèves ont besoin pour le monde du travail et pour parfaire leur éducation tout au long de leur vie;
- anticiper les besoins futurs et tenir compte des changements dans la société tels que les tendances par rapport à l'emploi, à la mondialisation et aux progrès technologiques;
- incorporer les valeurs de citoyenneté et le respect pour les différentes langues et cultures;
- tenir compte des besoins et des habiletés des élèves — intellectuel, social, émotionnel et physique — à différents âges et stades de développement;
- assurer que chaque année scolaire constitue la base pour bien apprendre au cours des années suivantes;
- incorporer les nouvelles découvertes et théories acceptées par les spécialistes des différentes matières;
- favoriser l'acquisition des habiletés nécessaires pour bien apprendre une matière;
- tenir compte des nouvelles recherches en matière d'apprentissage et d'enseignement;
- identifier l'année scolaire la plus appropriée pour l'acquisition d'habiletés spécifiques;
- démontrer comment l'étude d'une matière donnée contribue au développement des élèves;
- favoriser l'apprentissage dans divers milieux;
- permettre le recours à différentes façons d'offrir l'enseignement, y compris l'utilisation des nouvelles technologies et des ressources communautaires telles que l'apprentissage à distance et en milieu de travail.

L'élaboration d'un programme — Qui participe au processus?

Alberta Education joue un rôle de premier plan dans l'élaboration et la révision des programmes. Toutefois, plusieurs autres intervenants jouent un rôle clé dans ce processus : enseignants, directeurs d'écoles, parents, spécialistes en éducation, établissements d'enseignement postsecondaire, aînés autochtones et membres de la communauté. Leurs suggestions et commentaires font en sorte que le curriculum répond aux besoins des élèves et renferme des transitions harmonieuses d'une année scolaire à l'autre, du secondaire au postsecondaire et au monde du travail.

Comment assurer la pertinence des programmes

Les programmes doivent donner aux élèves les connaissances et les habiletés nécessaires tant pour le présent que pour l'avenir. C'est pourquoi ils sont révisés régulièrement et modifiés pour en assurer la pertinence. Ces modifications sont effectuées seulement après avoir bien consulté les parties intéressées.

Les modifications aux programmes sont décidées bien en avance afin de minimiser leur impact sur les écoles, les enseignants et les élèves. Cela permet aux autorités scolaires d'avoir le temps nécessaire pour implanter les changements et acheter les ressources.

La révision d'un programme

Si on juge qu'on doit apporter des modifications mineures ou majeures à une matière donnée, on fait alors appel à la participation des parties intéressées en éducation. Le Ministère mène une première série de consultations et rédige une ébauche du programme d'études. Cette ébauche est soumise à plusieurs groupes, dont des comités consultatifs, afin d'obtenir leurs réactions.

On obtient aussi des suggestions par l'entremise de réunions, de présentations à des groupes d'enseignants et de formulaires de réponses en ligne. Les enseignants jouent un rôle clé dans ce processus grâce à leurs connaissances de la matière et des besoins des élèves de différents niveaux scolaires.

La mise en œuvre d'un programme

L'ébauche du programme d'études est élaborée en collaboration avec les parties intéressées. Cette ébauche est soumise au Ministre pour son approbation. Habituellement, on demande à certaines écoles de faire une mise à l'essai du nouveau programme pendant une année avant qu'il ne devienne obligatoire. Cette année de transition fournit le temps nécessaire aux écoles de se préparer pour l'enseignement du nouveau programme.

À partir du moment qu'un programme est obligatoire, toutes les écoles doivent l'enseigner. Alberta Education, en collaboration avec les directions générales, les conseils scolaires, le personnel enseignant, les directions d'écoles, les parents et les élèves, partage des rôles et des responsabilités dans la mise en œuvre efficace de tout nouveau programme.

Alberta Education appuie la mise en œuvre en élaborant des ressources en matière de planification, de stratégies et d'évaluation. De plus, le Ministère tient des sessions d'information pour les chefs de file et les enseignants clés de chaque autorité scolaire.

Les six consortiums régionaux reçoivent des fonds à l'intention du perfectionnement professionnel. On a confié au Réseau provincial de formation professionnelle la responsabilité d'organiser les sessions de perfectionnement pour les enseignants des écoles francophones, et ce, dans l'ensemble de la province.

http://www.lrc.education.gov.ab.ca

Alberta Education fournit également une subvention pour aider les écoles à acheter des ressources par l'entremise du Learning Resources Centre. Ces ressources, à l'intention des enseignants et des élèves,

sont élaborées dans le but précis d'appuyer la mise en œuvre du curriculum de l'Alberta.

L'éducation autochtone

http://www.education.gov.ab.ca/k_12/curriculum/bySubject/aborigin/default.asp

Les peuples autochtones de l'Alberta veulent que leurs enfants remplissent les mêmes exigences et atteignent les mêmes normes que celles qui sont fixées pour tous les élèves de l'Alberta. Alberta Education souscrit à cet objectif.

Le terme « autochtone » se rapporte aux Premières nations, aux Métis et aux Inuits. Afin de soutenir l'apprentissage des élèves autochtones, les écoles sont incitées à employer des ressources d'apprentissage qui accordent de l'importance aux perspectives du patrimoine autochtone.

http://www.education.gov.ab.ca/nativeed/nativepolicy

Par ailleurs, tous les élèves de l'Alberta devraient comprendre les cultures, les modes de vie et le patrimoine des Autochtones, et y être sensibilisés. À cet effet, on travaille présentement à l'intégration d'une perspective autochtone dans tous les programmes de la maternelle à la 12e année. Alberta Education a également élaboré des ressources à l'intention des élèves et des enseignants afin de venir en aide aux enseignants.

Des cours portant sur les cultures et les langues des Blackfoot et des Cris sont autorisés à l'échelle provinciale et locale, puis offerts dans la province.

http://www.education.gov.ab.ca/k_12/specialneeds/teacherresourcescat.pdf

De plus, un guide intitulé *A Handbook for Aboriginal Parents of Children with Special Needs* donne des renseignements permettant d'aider les parents autochtones à travailler avec les écoles pour répondre aux besoins particuliers de leurs enfants. Cette ressource est en vente au LRC.

Our Treasured Children est une vidéocassette qui complète bien le guide *A Handbook for Aboriginal Parents of Children with Special Needs*. Cette cassette présente des histoires de membres des communautés autochtones, transmises de génération en génération. Cette vidéocassette est également vendue par le LRC.

Activité physique quotidienne

À compter de septembre 2005, les autorités scolaires devront faire en sorte que chaque élève, de la 1re à la 9e année, soit actif pendant au moins 30 minutes par jour dans le cadre des activités organisées par l'école. L'Activité physique quotidienne (APQ) repose sur le principe selon lequel les élèves en bonne santé sont mieux en mesure d'apprendre, et que le milieu scolaire est un endroit propice pour développer des habitudes saines pour la vie, y compris l'activité physique quotidienne.

Les écoles ont la responsabilité de créer et de promouvoir un environnement propice au développement d'habitudes saines pour la vie, y compris l'activité physique quotidienne. Les activités physiques planifiées à l'école de votre enfant devraient :

- varier en forme et en intensité;

- tenir compte des habiletés individuelles des élèves;considérer les ressources disponibles dans l'école et dans la communauté;
- permettre aux élèves de faire des choix.

Les parents peuvent appuyer la mise en œuvre de l'APQ et rehausser les bienfaits qu'en retireront leurs enfants en encourageant leurs enfants à être actifs chaque jour.

http://www.paguide.com

Pour de plus amples renseignements et pour connaître des façons d'augmenter le montant d'activité physique au foyer, veuillez consulter le site Web de l'Agence de santé publique du Canada.

Les soutiens à l'apprentissage

Les élèves ont des besoins individuels d'apprentissage. Grâce au soutien d'Alberta Education, les écoles fournissent des programmes et des services variés afin de répondre aux besoins de chaque élève.

La francisation

Lors de leur entrée à l'école, certains élèves parlent peu ou pas le français. Pour répondre à leurs besoins langagiers, les écoles francophones mettent sur pied un programme de francisation pour favoriser l'acquisition et l'apprentissage du français par ces élèves. Ce programme fait partie de toutes les initiatives entreprises par l'école pour améliorer leurs habiletés langagières, pour les amener à reconnaître leurs anglicismes, et enfin, pour maintenir, développer et enrichir leur compétence langagière et leur identité culturelle.

L'anglais langue seconde

http://www.education.gov.ab.ca/k_12/curriculum/bySubject/ESL/default.asp

La langue maternelle de bien des enfants nés au Canada n'est pas l'anglais. Par ailleurs, de nombreux élèves arrivent de pays où l'anglais n'est pas la langue d'usage. De la 1re à la 12e année, les écoles offrent de l'aide supplémentaire aux élèves ayant l'anglais comme langue seconde. Grâce à cette aide, ils peuvent apprendre l'anglais assez couramment pour participer aux activités de la classe le plus rapidement possible.

Les besoins spéciaux

http://www.education.gov.ab.ca/french/adt_scol/default.asp

http://www.lrc.education.gov.ab.ca/scripts/cgiip.exe/resources/item-title.htm

La *School Act* énonce qu'il revient aux autorités scolaires de décider si un élève a besoin d'un programme d'adaptation scolaire. On doit offrir des occasions d'apprentissage spéciales aux élèves ayant des besoins spéciaux, soit les élèves doués et talentueux ainsi que les élèves ayant des difficultés légères, moyennes ou graves. Ainsi, ces élèves pourront recevoir un programme d'enseignement conforme à leurs besoins d'apprentissage. En effet, les autorités scolaires sont tenues d'offrir des programmes d'adaptation scolaire pour tous les enfants d'âge scolaire ayant des besoins spéciaux.

Si vous pensez que votre enfant a des difficultés d'apprentissage, parlez-en avec son enseignant. Partagez toute information à son sujet qui pourrait aider à identifier la cause de ses difficultés ainsi que les stratégies d'enseignement et d'apprentissage aptes à améliorer son apprentissage.

Le personnel de l'école peut utiliser toute une gamme de moyens informels pour identifier les besoins d'apprentissage. S'il devient évident que les stratégies d'enseignement régulières ne suffisent pas pour un élève donné, l'enseignant, en consultation avec les parents, demandera que l'élève reçoive une évaluation plus poussée. L'enseignant ou la direction d'école ont tous les renseignements à ce sujet.

Pour répondre aux besoins de ces élèves, on pourra apporter des modifications à l'un ou l'autre des éléments suivants : la pédagogie, les stratégies d'évaluation, les ressources et les matériaux, l'environnement de la classe, les installations et/ou le curriculum. De plus, pour certains élèves, on devra faire appel à des services de santé spécialisés.

La plupart des élèves ayant des besoins spéciaux reçoivent leur enseignement dans les salles de classe ordinaires de l'école de leur quartier ou localité. Ils y reçoivent tout au long de la journée les programmes, les services et les appuis propres à leurs besoins. Plusieurs options de programmation sont possibles car différents élèves exigeront une variété de services d'appui. La collaboration doit présider à la décision du milieu d'apprentissage le plus favorable à un élève.

Dans la très grande majorité des cas, les parents et le personnel de l'école s'entendent sur le placement le plus approprié. S'il y a désaccord, les parents peuvent contester la décision auprès du conseil scolaire. Le directeur d'école peut vous fournir les renseignements relatifs à la procédure d'appel de votre conseil scolaire. Si les parents ne sont pas d'accord avec la décision du conseil scolaire, ils peuvent écrire au ministre d'Alberta Education et lui demander d'examiner la décision du conseil scolaire.

Pour plus d'information sur l'examen mené par le Ministre, contactez le Disputes Management Team Leader au 780-427-7235.

Un plan d'intervention personnalisé (PIP) renfermant un plan d'action et des objectifs mesurables doit être préparé pour chaque enfant ayant des besoins spéciaux. Ce plan identifie les forces spécifiques de l'enfant, ses besoins et son niveau de rendement actuel. De plus, il spécifie ce que l'enfant devra apprendre et comment. Ce plan est un outil souple qui doit être mis à jour sur une base régulière. Les parents, l'élève et le personnel de l'école doivent travailler en équipe pour assurer l'implantation du plan.

Les ressources suivantes pourraient vous être des plus utiles :

http://www.lrc.education.gov.ab.ca/pro/resources/item.htm?item-no=547359

- *L'équipe d'apprentissage — Guide destiné aux parents d'enfants ayant des besoins spéciaux* (2004). Il est possible d'acheter ce document auprès du Learning Resources Centre. Le numéro de commande est 547359.

http://www.education.gov.ab.ca/french/adt_scol/renseignements.asp

- *Le voyage – Guide à l'intention des parents ayant un enfant doué et talentueux*. Ce document se veut un guide pratique rempli d'idées et de suggestions visant à aider les parents à mieux accompagner leur enfant à l'école et à la maison.

http://www.education.gov.ab.ca/french/adt_scol/normes/default.asp

- *Les normes en matière d'adaptation scolaire* (2004), contient des renseignements sur les exigences des conseils scolaires d'offrir des programmes et des services aux élèves de la 1re à la 12e année qui ont des besoins spéciaux.

L'apprentissage à distance et en ligne

Alberta Education élabore une variété de ressources imprimées et électroniques afin d'appuyer l'apprentissage à distance, la présentation de cours en ligne et l'enseignement en salle classe, et ce, grâce à l'utilisation des technologies modernes.

http://www.education.gov.ab.ca/ltb/

http://www.education.gov.ab.ca/ltb/400/courses.html

Ces ressources d'apprentissage à distance sont autorisées par le ministère et appuient l'enseignement dans notre province. Pour obtenir la liste de tous les cours d'apprentissage à distance pouvant être achetés ou faire l'objet d'études, consultez la section « Resources Available » du site Web de la LTB.

http://www.lrc.education.gov.ab.ca

Pour obtenir des renseignements sur l'achat de matériel d'apprentissage à distance, veuillez communiquer avec le Learning Resources Centre

Ressources numériques pour appuyer les résultats d'apprentissage

http://www.learnalberta.ab.ca/

Le site Web de LearnAlberta.ca renferme des ressources d'apprentissage numériques de qualité de la maternelle à la 12e année, et ce, à l'intention des élèves, des enseignants et des parents. Cette collection de ressources innovatrices et fiables a été élaborée par Alberta Education, en consultation avec des intervenants du monde de l'éducation.

On y trouve des ressources françaises dans les domaines suivants : adaptation scolaire, éducation physique, études professionnelles et technologiques (ÉPT), français, mathématiques et les technologies de l'information et de la communication (TIC). On vous invite également à consulter le Centre de référence en ligne qui renferme maintenant quatre sources de référence : *L'Encyclopédie canadienne, Notre mémoire en ligne, Biblio Branchée* et *Repère.*

On peut obtenir les identificateurs d'utilisateur et les mots de passe du directeur ou de la directrice d'école ou en faisant parvenir un courrier électronique à : LearnAlberta.Contact@edc.gov.ab.ca.

L'évaluation

L'évaluation du rendement de votre enfant

L'enseignant de votre enfant utilise une variété de moyens pour évaluer son rendement tout au long de l'année. Ces évaluations, qui portent sur l'instruction donnée, renseignent l'enseignant quant à sa planification quotidienne.

Il y a trois principaux types d'évaluation. D'abord, il y a l'évaluation diagnostique qui permet d'identifier les forces et les faiblesses de l'élève dans un domaine donné. L'évaluation formative permet de connaître

jusqu'à quel point un élève a atteint les résultats d'apprentissage après l'étude d'une unité ou partie d'un cours. Enfin, l'évaluation sommative, surtout faite en fin d'année ou de semestre, permet de mesurer les connaissances et les habiletés de l'élève sur l'ensemble d'une matière. Ce type d'évaluation est très utile pour la préparation des bulletins scolaires.

http://www.education.gov.ab.ca/french/M_12/evaluation/rendement/default.asp

Toutes ces évaluations menées par l'enseignant de votre enfant constituent un élément fondamental de l'enseignement.

7e année

Aperçu de la 7e année

En 7e année, les élèves étudient des matières obligatoires. Des matières facultatives peuvent également être offertes. Au cours d'une année scolaire, les élèves ont accès à 950 heures d'enseignement.

Le programme d'études de chaque matière énonce des résultats généraux ou des sujets qui identifient ce que les élèves doivent apprendre. Chaque résultat général ou sujet comprend des résultats spécifiques par rapport aux connaissances, habiletés et attitudes que les élèves doivent acquérir.

http://www.education.gov.ab.ca/french/programs.asp

Ce manuel présente :

- les résultats généraux ou sujets de chaque matière;
- des résultats spécifiques choisis pour la plupart des matières.

http://www.lrc.education.gov.ab.ca

On peut consulter les programmes d'études, comprenant tous les résultats généraux et spécifiques, au site Web d'Alberta Education ou se les procurer auprès du Learning Resources Centre (LRC).

Matières obligatoires – *Les élèves doivent suivre :*						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.						

Matières facultatives – *Les élèves peuvent choisir :*					
Études professionnelles et technologiques (ÉPT)	Beaux-arts	Langues autres que l'anglais et le français	Environnement et plein air	Éthique	Cours élaborés à l'échelle locale

Nouveaux cours pour l'année scolaire 2005-2006 :

- Études professionnelles et technologiques – Nouveau module en Gestion et marketing
- Langues secondes : allemand, chinois, cri, espagnol, japonais, ukrainien

Matières obligatoires

Matières obligatoires – *Les élèves doivent suivre :*						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.						

Français

Consulter le programme de français à : http://www.education.gov.ab.ca/french/francais/default.asp

La langue constitue la base de toute communication. L'apprentissage d'une langue est un processus actif qui s'amorce dès la naissance et se poursuit durant toute la vie. Les enfants apprennent une langue en l'utilisant pour communiquer leurs pensées, leurs sentiments et leurs expériences, pour nouer des liens avec les membres de leur famille et leurs amis, ainsi que pour essayer de donner un sens et de l'ordre au monde qui les entoure. La responsabilité de l'apprentissage langagier est partagée entre les élèves, les parents, les enseignants et la communauté.

Le programme de français vise à placer les élèves dans des situations d'apprentissage leur permettant de s'approprier la langue française comme outil de développement personnel, intellectuel, social, culturel et communautaire. On s'attend à ce que les élèves soient en mesure de lire pour des besoins d'information, d'imaginaire et d'esthétique et de s'exprimer à l'oral et à l'écrit de façon efficace selon le contexte.

Au premier cycle du secondaire, on continue d'encourager les élèves à prendre davantage conscience des éléments qui assurent la clarté de leurs messages tels des expressions et des mots justes et précis, des phrases correctes et de plus en plus complexes ainsi que des règles de grammaire bien appliquées. En s'appropriant un bagage langagier recherché, les élèves s'outillent de stratégies leur permettant de comprendre, d'approfondir, de préciser et d'exprimer des pensées de plus en plus abstraites, les rendant compétents et plus sûrs d'eux-mêmes dans l'utilisation de la langue.

Ainsi, la langue devient un outil qui favorise le développement d'habiletés dans les autres matières telles que les études sociales, les mathématiques et les sciences, ainsi que dans le domaine de la culture et de l'intégration communautaire. C'est donc par le biais de l'enseignement de la langue que l'on parvient à outiller les élèves afin qu'ils deviennent de bons communicateurs et des apprenants efficaces.

Le programme de français présente des résultats d'apprentissage dans les domaines langagiers suivants :

L'écoute

En plus des situations où les élèves, l'enseignant et parfois des membres de la communauté viennent partager leurs expériences et leurs connaissances, les situations d'apprentissage se font à partir :

- de la lecture d'articles de journaux ou de magazines aux élèves;
- de la lecture de courts récits ou d'extraits de romans ou de pièces de théâtre aux élèves;
- de textes enregistrés tels que chansons, poèmes, documentaires;
- de documentaires audiovisuels.

En plus de poursuivre le développement des stratégies d'écoute de base, les élèves se penchent sur l'importance d'indices tels :

- leurs connaissances de l'auteur, du présentateur ou du genre d'émission;
- leurs connaissances des structures du discours pour orienter leur écoute.

L'interaction

Pour que l'apprentissage de la langue soit signifiant et authentique, il faut offrir aux élèves de nombreuses occasions d'interagir avec les personnes de leur entourage. En salle de classe, l'enseignant doit planifier des activités au cours desquelles les élèves peuvent s'exprimer spontanément.

En situation d'apprentissage, les échanges gravitent autour d'évènements et d'expériences portant sur les changements touchant leurs responsabilités et leur liberté. L'accent est mis sur :

- l'emploi d'expressions et de termes appropriés pour décrire les évènements et leurs expériences;
- les expressions à utiliser pour reprendre la parole.

L'exposé

En situation d'apprentissage, les thèmes choisis pour les présentations peuvent provenir d'autres matières. Les élèves devraient avoir eu l'occasion d'explorer le vocabulaire relié au sujet, et cela, dans divers contextes. Les situations proposées devraient permettre aux élèves de faire état, soit de ce qu'ils savent déjà, soit de ce qu'ils ont appris sur un sujet donné ou encore, de représenter leur monde imaginaire.

Les présentations devraient être courtes et bien structurées. Elles peuvent être le résultat d'un travail d'équipe. L'accent devrait être mis sur :

- l'organisation du contenu de leurs exposés selon un plan : introduction, développement et conclusion;
- l'annotation de leur plan pour y inscrire des points de repère;
- l'usage correct de la forme pronominale des verbes.

La lecture

En situation d'apprentissage, les enseignants présentent une variété de textes permettant aux élèves d'explorer :

- le domaine de l'information, de l'opinion et des instructions à suivre pour réaliser un projet;
- le monde de l'imaginaire (ex. : romans, pièces de théâtre, poésie).

Les élèves poursuivent le développement de leur compétence en lecture :

- en choisissant une manière de lire qui leur permet d'atteindre les buts recherchés (ex. : lecture en survol, lecture des passages jugés les plus importants, lecture en détail);
- en sélectionnant l'essentiel d'un sujet traité pour trouver les idées principales.

L'écriture

Les élèves apprennent à rédiger des textes dans lesquels ils prêtent attention aux liens entre l'introduction, le développement et la conclusion. Ils apprennent également à rédiger des récits dans lesquels ils établissent des liens entre les sentiments des personnages et leurs actions.

Ces situations d'apprentissage visent avant tout à permettre aux élèves d'intégrer les éléments propres à la langue écrite :

- l'organisation de leurs idées selon un plan : introduction, développement et conclusion;
- l'organisation des idées à l'intérieur d'un paragraphe;
- l'utilisation du subjonctif dans des expressions usuelles (ex. : il faut que…, j'aimerais que…, veux-tu que…);
- l'accord du participe passé employé sans auxiliaire, avec l'auxiliaire « être » ou un verbe d'état;
- l'accord des verbes, en particulier au conditionnel présent et à l'impératif présent;
- la place des pronoms personnels « compléments » dans la phrase.

De plus, avec l'appui de l'enseignant et des pairs, les élèves appliquent les règles de grammaire dans des cas moins fréquents ou plus complexes (les cas d'exception, les verbes irréguliers, etc.).

Pour chaque situation d'écriture, les enseignants guident les élèves dans la révision de leurs textes afin que ces derniers acquièrent les habiletés, l'habitude et l'attitude nécessaires pour amener un texte à l'étape de publication.

Matières obligatoires – *Les élèves doivent suivre :*						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.						

Anglais

Consulter le programme d'anglais à : http://www.education.gov.ab.ca/k_12/curriculum/bySubject/english/

Le programme d'anglais a deux principaux buts. Le premier consiste à favoriser, chez les élèves, la compréhension et l'appréciation de l'importance et du caractère artistique de la littérature. Le deuxième but consiste à permettre à chaque élève de comprendre et d'apprécier la langue, puis de l'employer avec confiance et compétence dans une variété de contextes, avec des publics cibles variés et dans des situations diverses.

En Alberta, la communauté francophone existe dans un milieu anglo-dominant. Le programme francophone vise aussi à outiller les élèves de compétences langagières en anglais qui leur permettront de participer et de contribuer pleinement aux sociétés albertaine et canadienne.

De la maternelle à la 12e année, les élèves acquièrent des connaissances, des habiletés et des attitudes dans six arts langagiers : l'écoute et l'exposé, la lecture et l'écriture, la visualisation et la représentation. Les élèves apprennent à composer, à comprendre et à réagir à une variété de textes : oraux, imprimés ou présentés par le biais des technologies. Ils se familiarisent avec une variété de textes rattachés à de nombreuses traditions culturelles.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme d'anglais de la 7e année :

Explorer des pensées, des idées, des sentiments et des expériences

- enrichir sa compréhension d'idées et d'informations en cherchant et en explorant des textes sur des sujets ou des thèmes connexes;
- écouter des idées et opinions alternatives, et y réagir de façon constructive;
- recourir à la parole, à la rédaction et à la représentation pour examiner, clarifier et évaluer sa compréhension des idées, des informations et des expériences.

Comprendre des textes oraux, imprimés ou présentés au moyen d'autres médias, et y réagir de façon personnelle et critique

- repérer, relier et résumer, dans leurs propres mots, les idées principales de deux sources ou plus portant sur le même sujet;
- analyser la façon dont l'intrigue se développe — le rapport entre l'intrigue principale et l'intrigue secondaire, ainsi que l'interdépendance entre l'intrigue, le cadre et les personnages;
- discuter des liens qui existent entre l'intrigue principale et l'intrigue secondaire, les personnages principaux et les personnages secondaires, l'idée principale et le thème d'une variété de textes;

	• créer des textes qui sont unifiés en raison de leur point de vue, dont l'intrigue est bien développée et dont la conclusion s'accorde avec les évènements décrits auparavant.
Gérer les idées et les informations	• utiliser la prise de notes, la création d'un plan ou la représentation mentale pour résumer des idées et de l'information importantes dans divers textes; • discuter des types et des sources d'information appropriés au sujet, au public cible, à la forme, à l'objet et au point de vue; • faire la distinction entre les faits et les opinions, puis suivre le développement d'une argumentation et d'une opinion; • communiquer des idées et de l'information dans divers textes tels que des rapports, autobiographies, brochures et présentations vidéo.
Accentuer la clarté et l'aspect artistique de la communication	• réviser l'introduction, la conclusion et l'ordre des idées et de l'information pour ajouter de la cohérence et clarifier le sens; • déterminer en quoi la mise en page des documents rehausse la présentation du contenu; • accorder les verbes et les sujets correctement dans les phrases ayant des sujets composés; • présenter des idées et formuler des opinions en toute confiance, sans toutefois dominer les discussions dans le cadre d'activités en petits groupes et de courtes séances auxquelles tous les élèves de la classe participent; • expliquer et appuyer les idées ou les opinions à l'aide de détails, d'éléments visuels ou de techniques de médias; • écouter et visionner en prêtant attention, pour organiser et classer l'information ainsi que pour suivre des directives comportant plusieurs étapes.
Respecter et appuyer les autres, et collaborer avec eux	• déterminer les thèmes répétitifs dans des textes provenant de cultures et de communautés diverses, puis en discuter; • démontrer du respect envers les différentes idées, cultures et traditions dépeintes dans des textes oraux, imprimés ou présentés au moyen d'autres médias; • prendre la responsabilité d'assumer divers rôles dans un groupe, selon l'évolution des contextes et des besoins; • évaluer le processus de groupe et les contributions individuelles selon des critères préétablis pour déterminer les points forts et les domaines à améliorer.

Matières obligatoires – *Les élèves doivent suivre :*						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.						

Mathématiques

Consulter le programme de mathématiques à : http://www.education.gov.ab.ca/french/Math_Program/m_9/default.asp

L'enseignement des mathématiques doit préparer les élèves à :

- utiliser les mathématiques pour résoudre des problèmes;
- communiquer et raisonner mathématiquement;
- comprendre et valoriser le rôle des mathématiques;
- s'engager à poursuivre leur apprentissage durant toute leur vie;
- devenir des adultes compétents en mathématiques, et à assumer leur rôle dans la société.

Les élèves apprennent les processus mathématiques suivants :

- communiquer mathématiquement;
- créer des liens entre les idées et les concepts mathématiques, la vie quotidienne et d'autres matières;
- utiliser au besoin l'estimation et le calcul mental;
- appliquer de nouvelles connaissances mathématiques à la résolution de problèmes;
- raisonner et justifier son raisonnement;
- se servir des technologies appropriées pour résoudre des problèmes;
- utiliser la visualisation afin d'interpréter l'information, d'établir des liens, et de résoudre des problèmes.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme de mathématiques de la 7e année :

Les nombres

- démontrer le sens des nombres décimaux et des nombres entiers en incluant les nombres entiers positifs;
- mettre en application des opérations arithmétiques avec des nombres entiers positifs et décimaux et les utiliser pour résoudre des problèmes;
- utiliser les taux, les rapports, les pourcentages et les nombres décimaux pour résoudre des problèmes.

Les régularités et les relations

- exprimer des régularités, y compris celles présentes dans le monde de l'industrie et des affaires, en termes de variables et utiliser des expressions contenant des variables pour faire des prédictions;

	• utiliser des variables et des équations pour exprimer, résumer et mettre en application des relations pour résoudre des problèmes.
La forme et l'espace	• résoudre des problèmes faisant appel aux propriétés du cercle et à leurs relations avec les angles et les fuseaux horaires; • créer des liens entre les mesures d'angles et les propriétés des droites parallèles; • créer et analyser des motifs et des représentations géométriques, en utilisant la congruence, la symétrie, la translation, la rotation et la réflexion.
La statistique et la probabilité	• élaborer et mettre en œuvre un plan pour recueillir, présenter et analyser des données, en utilisant les mesures de variance et de tendance centrale; • créer et résoudre des problèmes, en utilisant la probabilité.

Matières obligatoires – *Les élèves doivent suivre :*						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.						

Sciences

Consulter le programme de sciences à : http://www.education.gov.ab.ca/french/Sciences/default.asp

Le programme de sciences veut aider l'élève à comprendre la nature et le rôle des sciences et à acquérir une base solide de connaissances, d'habiletés et d'attitudes par rapport aux sciences. Ce programme permet aux élèves d'apprendre que :

- les sciences permettent d'étudier le monde naturel d'une façon ordonnée;
- les découvertes scientifiques peuvent souvent donner lieu au développement de nouvelles technologies qui, à leur tour, peuvent conduire à de nouvelles recherches scientifiques;
- l'étude des sciences se déroule dans un contexte social et répond à un besoin humain. Les sciences et la technologie comportent des conséquences prévues et imprévues tant pour l'humanité que l'environnement.

Cinq unités sont prévues au programme de la 7e année. Les **sujets** et les **principaux résultats d'apprentissage** suivent :

Interactions et écosystèmes

- décrire les rapports entre l'être humain et son environnement;
- suivre et interpréter les transferts d'énergie et les transformations de la matière dans un écosystème;
- surveiller des écosystèmes locaux et évaluer les effets de facteurs écologiques sur la croissance, la santé et la reproduction d'organismes qu'on y trouve;
- décrire les divers liens relatifs au maintien de milieux vitaux.

Les plantes, source de nourriture et de fibre

- faire des recherches sur les emplois des plantes;
- examiner les processus vitaux et les structures des plantes;
- analyser l'environnement des plantes;
- faire des rapprochements entre les besoins de l'être humain ainsi que la culture et l'usage d'organismes vivants comme sources de nourriture et de fibre et en expliquer la portée.

Chaleur et température

- expliquer comment les besoins de l'être humain ont mené à la mise au point de techniques permettant de produire et de réguler l'énergie thermique;
- décrire la nature de l'énergie thermique et ses effets sur la matière, sous différentes formes;

	• se servir de ce qu'on sait sur la chaleur et la température pour interpréter des phénomènes naturels et expliquer des dispositifs techniques; • analyser les considérations entrant dans le choix et l'emploi de techniques de production et de consommation d'énergie thermique.
Structures et forces	• décrire différents types de structures relevés dans les objets courants et nommer les matériaux dont ces structures sont constituées; • analyser les forces s'exerçant à l'intérieur des structures; • analyser les propriétés des matériaux employés dans les structures; • décrire des procédés d'évaluation et d'amélioration de structures pour répondre aux besoins de l'être humain avec une certaine garantie de sécurité.
La Terre	• décrire des méthodes servant à l'étude scientifique de la Terre et de ses matériaux constitutifs; • repérer des signes du cycle des roches et expliquer les caractéristiques de roches particulières; • chercher des manifestations d'importants changements du relief et des couches rocheuses sous-jacentes; • décrire les informations fournies par les fossiles, en donner une interprétation et en indiquer la valeur comme preuve de ce qui était autrefois.
	Le programme de sciences soutient le développement d'**habiletés** dans quatre domaines :
Identification du problème et planification	L'élève élabore des plans afin d'investiguer : • des questions d'enquête scientifique; • des problèmes pratiques; • des problèmes reliés aux sciences.
Réalisation et enregistrement de données	L'élève mène des enquêtes en : • observant; • consignant les données; • cherchant de l'information.
Analyse et interprétation	L'élève élabore, analyse et évalue des explications en utilisant : • la présentation de données; • l'inférence; • l'évaluation.

Communication et travail d'équipe

L'élève travaille en équipe afin de :

- partager des questions, des idées, des procédures et des résultats;
- évaluer des méthodes individuelles et collectives;
- évaluer une prise de position ou une conclusion à partir de ses constatations.

On encourage l'élève à développer des **attitudes** positives dans les six domaines suivants :

- l'intérêt soutenu envers les sciences;
- le respect à l'égard des idées d'autres personnes;
- l'esprit scientifique;
- la collaboration;
- la gestion responsable de l'environnement;
- la sécurité.

Matières obligatoires – *Les élèves doivent suivre :*						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.						

Études sociales

Consulter le programme d'études sociales à : http://www.education.gov.ab.ca/french/etudes_sociales/default.asp

Dans le domaine des études sociales, les élèves font l'acquisition des connaissances, des habiletés et des attitudes de base dont ils ont besoin pour devenir des citoyens responsables et contribuer de façon constructive à la société. Les études sociales portent notamment sur l'histoire, la géographie, l'économie, les sciences sociales et les sciences humaines.

En 7e année, on met l'accent sur la culture des élèves et la culture en général, dans le cadre de trois sujets qui permettent d'acquérir des habiletés et des attitudes importantes. Dans chaque sujet, les élèves devraient traiter d'une question d'ordre social (question controversée) et d'une question d'enquête.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme d'études sociales de la 7e année :

La culture

- comprendre que c'est grâce à la communication sous toutes ses formes que la culture est transmise;
- comprendre que la socialisation se fait au moyen des interactions avec autrui;
- comprendre que les croyances et les valeurs influencent le comportement;
- comprendre que les personnes assument plus d'un rôle;
- faire la distinction entre les idées principales et les idées connexes;
- tirer des conclusions sur des aspects fondamentaux de la culture.

La transition culturelle – Une étude de cas : le Japon

- comprendre que le changement est en constante évolution et qu'il ne se produit pas nécessairement au même rythme dans toutes les cultures;
- comprendre que certains aspects de la culture sont plus durables que d'autres;
- identifier les points de vue exprimés dans des bandes dessinées, des images ou des photographies;
- lire des cartes et les interpréter afin de cerner la relation entre la géographie et la culture japonaises;
- tirer des conclusions sur la transition culturelle au Japon.

Le Canada – Un pays bilingue et multiculturel

- comprendre que divers groupes culturels composent la population canadienne;
- comprendre que le bilinguisme reconnaît l'existence de deux langues officielles;
- comprendre que le multiculturalisme et la diversité culturelle vont de pair;
- lire des cartes et les interpréter pour illustrer les divers pays d'où sont issus de nombreux Canadiens ou d'où leurs ancêtres étaient issus;
- comprendre assez bien le bilinguisme et le multiculturalisme au Canada pour discuter des concepts généraux qui s'y rapportent et des relations qui existent entre eux;
- identifier et évaluer d'autres réponses, conclusions, solutions ou décisions à l'égard de questions et d'enjeux faisant l'objet de recherches sur le bilinguisme et le multiculturalisme au Canada;
- respecter les droits, les besoins, les opinions et les préoccupations d'autrui;
- respecter la nature bilingue et multiculturelle du Canada.

Matières obligatoires – *Les élèves doivent suivre :*						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.						

Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Consulter le programme et d'autres documents au sujet des TIC à : http://www.education.gov.ab.ca/french/TIC/default.asp

Le programme d'études des TIC n'est pas conçu pour être enseigné comme une matière à part; il doit être intégré aux programmes d'anglais, de français, d'études sociales, de mathématiques et de sciences. Les résultats sont organisés en fonction de trois années d'enseignement.

Les élèves se familiarisent avec la nature des technologies, apprennent à se servir de diverses technologies et comprennent l'importance des technologies pour eux-mêmes et pour la société.

Les résultats d'apprentissage suivants, pour les élèves de la 7e à la 9e année, sont tirés du programme des technologies de l'information et de la communication :

Communication, recherche, prise de décisions et résolution de problèmes

- évaluer l'autorité et la fiabilité des sources électroniques;
- élaborer un processus permettant de gérer la somme d'information accessible à partir de sources électroniques.

Fonctions, connaissances et concepts de base

- expliquer les questions soulevées par la nécessité d'assurer à la fois le droit à l'information et le droit au respect de la vie privée;
- reconnaître que le pouvoir de la technologie de manipuler l'image et le son peut servir à modifier le sens d'un message.

Procédés de productivité

- utiliser des options de menu avancées pour réaliser une tâche donnée; par exemple, insérer un tableau, un graphique ou un texte venant d'un autre document;
- concevoir, créer et modifier une base de données dans un but particulier.

Matières obligatoires – *Les élèves doivent suivre :*						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.						

Éducation physique

Consulter le programme d'éducation physique à : http://www.education.gov.ab.ca/french/Edphys/default.asp

Le programme d'éducation physique de la maternelle à la 12e année préconise une vie active, et met l'accent sur les activités physiques qui sont valorisées et intégrées à la vie quotidienne. Les élèves ont donc l'occasion de participer dans une variété d'activités physiques : la danse, les jeux, les types de gymnastique, des activités individuelles et des activités réalisées dans un milieu différent (p.ex. : activités aquatiques et de plein air). On veut susciter chez l'élève une attitude positive envers l'activité physique tout au long de sa vie et la reconnaissance de cette activité comme un moyen efficace d'affronter les défis présents et futurs de la vie.

L'acquisition d'un vocabulaire et de structures de phrases pour s'entretenir sur l'activité physique et les sports revêt une importance toute particulière. Il est donc essentiel de faire en sorte que, dans leurs cours d'éducation physique, les élèves acquièrent des éléments langagiers qui leur permettront de s'exprimer correctement et de façon automatique et spontanée en français. Enfin, les cours d'éducation physique dans l'école francophone doivent amener les élèves à identifier et intégrer les différentes composantes de leur vie récréative et sportive à la vie dans la communauté francophone.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme d'éducation physique de la 7e année :

Activités

Habiletés fondamentales

- montrer des habiletés locomotrices, non locomotrices et de manipulation.

Application des habiletés fondamentales

- montrer qu'ils possèdent des habiletés sportives fondamentales.

Bienfaits pour la santé

Condition physique fonctionnelle

- expliquer les composantes de la condition physique.

Image corporelle

- discuter des substances destinées à améliorer la performance et en quoi elles ont des effets néfastes sur l'activité physique.

Bien-être

- identifier et expliquer les effets de l'exercice sur les systèmes du corps, et ce, avant, pendant et après l'exercice.

Coopération	**Communication** • identifier des individus qui sont des modèles de vie active. **Esprit sportif** • respecter les règles de l'étiquette, et manifester un esprit sportif. **Leadership** • identifier et prendre la responsabilité de divers rôles en activité physique; et identifier les habiletés de chef et de membre d'une équipe utilisées en éducation physique. **Travail d'équipe** • identifier et manifester des comportements qui démontrent le respect de soi et des autres.
Dynamisme soutenu	**Effort** • identifier et démontrer les stratégies qui favorisent la participation et le maintien de la motivation. **Sécurité** • recommander des expériences de mouvement sécuritaires, qui favorisent des habitudes de vie active et saine; ex. : l'équipement protecteur pour le patinage à roues alignées, le hockey-balle. **Établissement d'objectifs/Défi personnel** • évaluer diverses façons d'atteindre l'objectif d'une activité et déterminer une approche personnelle qui pose un défi. **Une vie active dans la communauté** • identifier les programmes communautaires locaux qui favorisent des habitudes de vie active.

Dispenses du programme d'éducation physique	On peut accorder une dispense du cours d'éducation physique dans les trois circonstances particulières suivantes : 1. Motifs d'ordre médical — une attestation médicale précisant les activités à éviter doit être adressée à la direction de l'école; 2. Convictions religieuses — La direction d'école doit recevoir une demande par écrit des parents; 3. Accès aux installations — Cette dispense doit être autorisée par le conseil scolaire. Lorsqu'une dispense est accordée, on devrait, dans la mesure du possible, substituer d'autres activités conformes aux objectifs et aux résultats d'apprentissage du programme d'éducation physique.

Éducation physique en ligne

http://www.education.gov.ab.ca/EducationPhysique

Le site Web d'éducation physique en ligne offre tout un éventail d'information pour appuyer l'atteinte des résultats d'apprentissage de la maternelle à la 12e année. On y trouve trois grandes sections :

- Programme d'études — Les résultats d'apprentissage généraux et les résultats d'apprentissage spécifiques pour chaque niveau scolaire de la maternelle à la 12e année.
- Ressources à l'intention des enseignants — Les liens aux ressources autorisées, au guide de mise en œuvre et aux activités liées aux résultats d'apprentissage M-12.
- Apprentissage à domicile — Cette section s'adresse aux parents et aux enseignants responsables des élèves qui sont inscrits en ligne à ce cours ou qui reçoivent leur enseignement à domicile.

Matières obligatoires – *Les élèves doivent suivre :*						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.						

Santé et préparation pour la vie

Consulter le programme de santé à : http://www.education.gov.ab.ca/french/sante/default.asp

Grâce au programme de santé et de préparation pour la vie, les élèves apprennent à faire des choix sains et bien informés, en plus d'adopter des comportements qui contribuent à leur bien-être et à celui d'autrui. Le succès d'un tel programme est fondé sur le partenariat entre l'école, le foyer et la communauté.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme de santé et préparation pour la vie de la 7e année :

Choix en matière de bien-être

Santé personnelle

- faire le lien entre les facteurs qui influencent les choix alimentaires personnels et les besoins nutritifs des adolescents; ex. : les finances, les médias, la pression exercée par les pairs, la faim, l'image corporelle, l'activité physique.

Sécurité et responsabilité

- analyser et apprécier des perspectives personnelles différentes en matière de sécurité; ex. : sur le plan physique, émotionnel et social.

Choix en matière de relations humaines

Gestion des émotions et sentiments

- cerner les sources de stress caractérisant les relations et décrire des méthodes positives pour faire face à ces agents stressants; ex. : le changement, la perte, la discrimination, le rejet, la gêne. (*La discrimination et le rejet en milieu minoritaire sont présents – découvrir les manières d'y réagir, d'y faire face.*)

Interactions

- examiner les caractéristiques inhérentes aux relations saines et élaborer des stratégies pour nouer ce type de relations et les renforcer; ex. : avec leurs pairs, avec des membres du sexe opposé.

Rôles et processus de groupe

- analyser les affects et les effets possibles découlant de l'appartenance à un groupe, à une équipe ou à un gang.

Choix en matière d'apprentissage pour la vie

Stratégies d'apprentissage

- réviser des objectifs et des priorités à court terme et à long terme en se fondant sur la connaissance de leurs champs d'intérêt, aptitudes et habiletés; ex. : sur le plan personnel, social, récréatif, familial ou communautaire.

Rôles de la vie et cheminement de carrière

- monter un portfolio personnel attestant de leurs champs d'intérêt, leurs atouts et leurs habiletés; ex. : en y intégrant des certificats de participation.

Bénévolat

- déterminer et utiliser les connaissances et les habiletés de la classe afin de promouvoir la santé à l'école et dans la communauté.

Matières facultatives

Le nombre de matières facultatives offertes peut varier d'une école à une autre. Les préférences exprimées par les élèves et les parents, les installations et le personnel enseignant sont tous des facteurs qui influent sur le choix de ces matières.

Matières facultatives – *Les élèves peuvent choisir :*					
Études professionnelles et technologiques (ÉPT)	Beaux-arts	Langues autres que l'anglais et le français	Environnement et plein air	Éthique	Cours élaborés à l'échelle locale

Études professionnelles et technologiques (ÉPT)

Consulter le programme des Études professionnelles et technologiques à :
http://www.education.gov.ab.ca/french/EPT_99/default.asp

Ce programme facultatif aide les élèves du secondaire premier cycle et du secondaire deuxième cycle à :

- acquérir des habiletés qu'ils pourront mettre en pratique quotidiennement, maintenant et à l'avenir;
- se familiariser avec des options de carrière et faire de bons choix de carrière;
- bien utiliser la technologie (procédés, outils et techniques);
- mettre en application et renforcer les apprentissages faits dans d'autres matières;
- se préparer à entrer sur le marché du travail ou à poursuivre leurs études.

Les ÉPT regroupent 22 domaines. Chaque domaine comprend des modules portant sur une vaste gamme de carrières. Les modules énoncent ce que les élèves sont censés savoir et être capables de faire.

Les 22 domaines du programme d'études professionnelles et technologiques sont :

Adaptation au travail	Gestion des finances
Agriculture	Gestion et marketing
Alimentation	Logistique
Design	Mécanique
Droit	Mode
Électrotechnologies	Santé communautaire
Énergie et mines	Soins esthétiques
Entreprise et innovation	Technologie des communications
Fabrication	Technologies de la construction
Faune	Tourisme
Foresterie	Traitement de l'information

Matières facultatives – *Les élèves peuvent choisir :*					
Études professionnelles et technologiques (ÉPT)	Beaux-arts	Langues autres que l'anglais et le français	Environnement et plein air	Éthique	Cours élaborés à l'échelle locale

Beaux-arts

http://www.education.gov.ab.ca/french/beauxArts/default.asp

L'art dramatique, les arts visuels et la musique permettent aux élèves de mieux se connaître et d'exprimer leur créativité. Ces trois cours du domaine des beaux-arts leur permettent également d'exprimer leurs émotions et de réagir de façon critique à une variété de formes dramatiques, artistiques et musicales.

Arts visuels

Les élèves apprennent à se servir d'outils, de matériaux et de médias traditionnels et contemporains pour exprimer leurs sentiments, penser comme des artistes et apprendre à valoriser la création et la forme artistiques. Le programme d'arts visuels du secondaire premier cycle est fondé sur les trois composantes suivantes :

- le dessin — consigner, rechercher, communiquer, évaluer et articuler dans la réalisation d'images;
- les compositions — l'organisation, les composantes et les relations entrant en jeu dans la création d'images;
- les rencontres — observer des images et des artefacts, trouver des idées pour faire des œuvres d'art, se familiariser avec les arts d'autres époques, modifier l'imagerie et apprendre à comprendre et à apprécier les raisons d'être et les effets de l'art.

Art dramatique

L'art dramatique incite les élèves à explorer divers rôles dramatiques et à acquérir une série d'habiletés dans ce domaine.

Les cinq disciplines du programme d'art dramatique du secondaire premier cycle permettent aux élèves de se familiariser avec les diverses formes et normes d'art dramatique et de théâtre.

- **Gestuelle** – ensemble des gestes qui constituent une expression physique non verbale;
- **Élocution** – exploration du langage et de la parole pour répondre aux exigences de la communication verbale;
- **Improvisation/ Interprétation** – représentation mimée d'une idée ou d'une situation utilisant l'improvisation spontanée;
- **Études des pièces de théâtre** – introduction aux éléments de l'art dramatique et du théâtre;
- **Techniques théâtrales** – la construction de scènes, la régie du son et de l'éclairage, et l'utilisation du maquillage, des costumes, des plateaux et des accessoires.

Musique

La musique instrumentale, la musique vocale ou la musique générale sont les trois composantes distinctes, mais reliées, de ce programme. Dans l'une ou l'autre de ces trois composantes, les élèves doivent exécuter, écouter et composer. Les cinq principaux objectifs du programme de musique sont :

- acquérir des habiletés pour bien écouter, exécuter et lire la musique;
- s'efforcer d'atteindre l'excellence musicale;
- comprendre, évaluer et apprécier divers genres de musique;
- développer l'expression de soi, la créativité et la communication par le biais de la musique;
- prendre davantage conscience de l'histoire de la musique et du rôle que la musique joue dans leur vie.

Matières facultatives – *Les élèves peuvent choisir :*					
Études professionnelles et technologiques (ÉPT)	Beaux-arts	Langues autres que l'anglais et le français	Environnement et plein air	Éthique	Cours élaborés à l'échelle locale

Langues autres que l'anglais et le français

En Alberta, il existe une variété de cours et de programmes offerts en langues autres que l'anglais. Parmi ces langues, notons les langues autochtones l'allemand, l'italien et l'ukrainien.

Les élèves inscrits à un programme **bilingue** ou à un programme alternatif de langue française, y compris l'**immersion,** doivent suivre un cours d'arts langagiers dans leur langue cible (par exemple, le français, l'ukrainien) en plus du cours d'anglais. Dans ces programmes, la langue cible est également la langue d'enseignement d'autres matières, comme les mathématiques, les sciences et les études sociales.

Plusieurs autorités scolaires ont élaboré leurs propres programmes. Parmi les programmes de langues élaborés localement, notons : l'arabe, le chinois, le chipewyan, l'allemand, l'hébreux, l'italien et le polonais. Ces cours préparés à l'échelle locale répondent aux besoins et aux exigences d'une région donnée, ce qui signifie qu'ils peuvent changer d'une année à l'autre.

Pour en savoir plus sur les cours de langues secondes offerts dans votre région, veuillez communiquer avec votre autorité scolaire.

Matières facultatives – *Les élèves peuvent choisir :*					
Études professionnelles et technologiques (ÉPT)	Beaux-arts	Langues autres que l'anglais et le français	Environnement et plein air	Éthique	Cours élaborés à l'échelle locale

Environnement et plein air

Dans le cadre du cours d'environnement et plein air, les élèves apprennent à comprendre les conséquences des actes de l'être humain sur l'environnement. Ces études peuvent prendre la forme d'un seul cours ou d'une série de cours.

- montrer qu'ils possèdent les connaissances, les habiletés et les attitudes de base nécessaires pour faire des expériences de manière sécuritaire et avec aisance;
- être sensibilisés aux êtres vivants et les apprécier;
- comprendre les processus écologiques de base;
- acquérir des habiletés, du jugement, de l'assurance et de la sensibilité à l'égard de diverses activités effectuées en plein air, en tenant compte de l'environnement;
- établir des stratégies relatives au mode de vie afin de favoriser la responsabilité vis-à-vis de l'environnement régional et mondial.

Éthique

Le cours d'éthique permet aux élèves de devenir des personnes mûres, qui font une contribution à la société et qui ont un bon sens moral. Ce cours vise à aider les élèves à devenir plus bienveillants, à penser aux intérêts d'autrui et à voir les conséquences morales de leurs actions dans leur vie quotidienne.

Après avoir terminé le cours, les élèves devraient :

- apprendre les définitions ad hoc de la morale et des valeurs;
- acquérir des habiletés de prise de décisions;
- se familiariser avec les valeurs et les traditions historiques;
- se familiariser avec les valeurs de différents groupes culturels;
- se familiariser avec leurs responsabilités envers la communauté.

Cours élaborés à l'échelle locale

Les autorités scolaires peuvent élaborer des cours, y compris des cours de langue autres que le français et l'anglais, afin de répondre aux besoins des gens de leur région, de manière innovatrice et responsable. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, veuillez vous adresser à la direction de votre école.

Développement personnel et exploration de carrières

La préparation à la vie et au travail constitue un processus complexe qui s'amorce dès les premières années scolaires et se poursuit pendant toute la vie. En Alberta, les écoles jouent un rôle de premier plan – avec les parents et la communauté – pour aider les élèves à bien réussir la transition entre l'éducation de base et les études supérieures ou le milieu du travail

Au secondaire premier cycle, les élèves commencent à faire le lien entre leurs aptitudes et objectifs personnels et les possibilités de carrières. Ils continuent d'acquérir diverses habiletés de préparation à la vie telles que la collaboration et la fiabilité. À ce stade-ci, les élèves commencent à mettre en évidence leur propre apprentissage et leurs objectifs de carrière.

Des activités et des résultats de perfectionnement personnel et professionnel sont intégrés à tous les cours et à tous les programmes du secondaire premier cycle. Les programmes suivants du secondaire premier cycle portent précisément sur ces sujets : Santé et préparation pour la vie, Éducation physique, Études professionnelles et technologiques (ÉPT) et Travail-études.

Plusieurs écoles du secondaire premier cycle organisent des activités spéciales de perfectionnement professionnel, comme des activités de mentorat, d'observation au poste de travail, de création de portfolios et de foires de carrières annuelles. Ces écoles encouragent les élèves à dresser un plan de carrière. Ces plans devraient être mis à jour tous les ans, puis signés par les parents et les directeurs d'école. En général, les élèves préparent un portfolio personnel, comprenant un curriculum vitae.

http://www.education.gov.ab.ca/french/carriere/plan/sec1erCycle.doc

http://www.education.gov.ab.ca/french/carriere/plan/sec2eCycle.doc

Le ministère de l'Éducation a élaboré deux documents pour aider les élèves, en collaboration avec leurs parents, leurs enseignants et le conseiller en orientation, à explorer le vaste monde des carrières : *Planification de carrière – Guide de l'élève (Secondaire 1er cycle)* et *Planification de carrière – Guide de l'élève- (Secondaire 2e cycle).* On peut les consulter et les télécharger du site Web d'Alberta Education. Ils sont également vendus au Learning Resources Centre

---

Planification en vue du secondaire deuxième cycle

Au secondaire premier cycle, les élèves prennent des décisions à propos de leur programme du secondaire deuxième cycle. À ce moment-là, il est important de tenir compte des faits qui suivent :

- les points forts, les intérêts et les cheminements de carrière réalistes jouent un grand rôle dans la prise de décisions;
- des cours spécifiques sont requis en vue de l'obtention du Diplôme d'études secondaires de l'Alberta ou du Certificat de réussite;
- il est important de connaître la séquence des cours, car bien des cours ont des préalables.

L'école et les enseignants des élèves sont là pour guider les élèves. La planification du secondaire deuxième cycle est plus efficace lorsque les élèves et les parents connaissent bien les exigences et travaillent en collaboration étroite avec les enseignants.

http://www.education.gov.ab.ca/french/Math/pamphlet/guideparents.pdf

http://www.education.gov.ab.ca/french/m_12/parents/Manuel_parents/Manuels.asp

http://www.education.gov.ab.ca/french/m_12/renseignements/eleves/credit.asp

Alberta Education donne des renseignements sur la planification du secondaire deuxième cycle grâce à diverses ressources, y compris :

- *Les programmes de mathématiques du secondaire 2e cycle –Guide révisé pour les parents et les élèves.*
- *Ce que mon enfant apprend à l'école 10-11-12*
- *Donne-toi du crédit — À l'intention des élèves s'inscrivant en 10e année*

Commentaires

Ce que mon enfant apprend à l'école — 7e année (2005-2006)

Veuillez indiquer si vous êtes :

☐ Parent ☐ Enseignant ☐ Directeur d'école ☐ Directeur général ☐ Autre (préciser) ____________________

Veuillez indiquer si vous avez consulté :

☐ la version imprimée ☐ la version Internet ☐ les deux

Veuillez indiquer votre réponse par une coche sous l'une des quatre colonnes :

	Pas du tout d'accord	Désaccord	Accord	Très d'accord
1. Ce manuel présente des renseignements utiles.				
2. La quantité de renseignements est adéquate.				
3. Le niveau de lecture est adéquat.				
4. La mise en page et l'organisation sont adéquats.				
5. Les liens au site Web d'Alberta Education sont utiles.				
6. Le téléchargement et l'impression se font facilement.				

Comment pouvons-nous améliorer ce manuel pour vous le rendre plus utile?

____

____

____

____

____

Nous vous remercions de vos commentaires.

Veuillez envoyer ce formulaire à l'adresse suivante :

Direction de l'éducation française
Alberta Education
Édifice 44 Capital Boulevard
10044, 108e Rue
Edmonton, Alberta, Canada
T5JK 5E6
Téléc. : 780–422–1947

